



Collège
Jacqueline de Romilly

PETIT-DÉJEUNER

Année scolaire 2010-2011

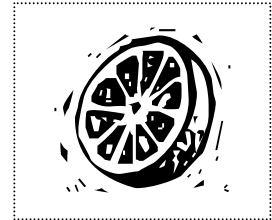
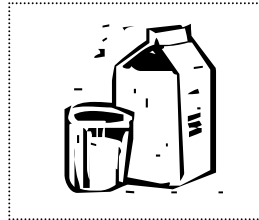
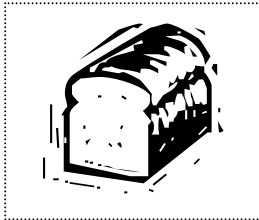
PROPOSITION

Dans le cadre d'un service exceptionnel rendu aux familles, l'établissement reconduit, à compter du lundi 21 septembre, l'accueil matinal pour les élèves et les familles qui le souhaitent. Il s'agit de permettre aux parents qui partent tôt de laisser leur enfant au collège, en toute sécurité, au chaud, autour d'un petit-déjeuner complet.

✓ CONDITIONS

- ⇒ Jour : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (selon toutes les combinaisons possibles)
- ⇒ Horaire : entre 07.45. et 08.15.
- ⇒ Prix journalier : 1 euro 50
- ⇒ Effectif : 20 élèves maximum
- ⇒ Lieu : Restaurant scolaire

✓ PETIT-DEJEUNER SERVI



- ⇒ Lait ou chocolat
- ⇒ Pain
- ⇒ Beurre, confiture, miel, nutella
- ⇒ Yaourt
- ⇒ Fruit

INSCRIPTION

Je soussigné(e), madame monsieur _____, responsable légal de l'enfant _____, scolarisé en classe de _____, souhaite inscrire mon enfant à cet accueil du matin.

Magny-le-Hongre, le

Signature :